



Journal

des Nations Unies



Conférence intergouvernementale chargée d'adopter
le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées
et régulières

Marrakech (Maroc), 10 et 11 décembre 2018

Séances officielles

Mardi 11 décembre 2018

Assemblée générale

Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres,
ordonnées et régulières

9 à 13 heures

5^e séance plénière  [\[retransmission sur le Web\]](#)

Salle des séances plénières

Débat général [point 8] (*suite*)

Lesotho

Gambie

Libéria

Mauritanie

Équateur

Norvège

Japon

République de Moldova

Afghanistan

Viet Nam

Ex-République yougoslave de Macédoine

Éthiopie

Slovénie

Kazakhstan

Égypte

(suite à la page 2)

18-20785F



Pensons vert !

Merci de recycler



Cambodge
Îles Salomon
Cuba
Jamaïque
Bélarus
Érythrée
Jordanie
Thaïlande
Azerbaïdjan
Pérou
Islande
Chine
Iran (République islamique d')
Libye
Liechtenstein
Nouvelle-Zélande
République dominicaine
Sri Lanka
Fédération de Russie
Turkménistan
Arménie
Îles Marshall
République de Corée
Uruguay
Géorgie
République-Unie de Tanzanie
Fidji
Bahamas
Andorre
Bosnie-Herzégovine
Bahreïn

(suite à la page 3)

Grenade
Tuvalu
Singapour
Madagascar
Pakistan
Costa Rica
Argentine
Ouganda
Gabon
Bénin
Ghana
Bolivie (État plurinational de)
France
Saint-Kitts-et-Nevis
Organisation internationale pour les migrations
Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Ordre souverain de Malte
Centre international pour le développement des politiques migratoires
Assemblée parlementaire de la Méditerranée
Comité international de la Croix-Rouge
CNUCED
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Union interparlementaire
Organisation internationale de la Francophonie
Ligue des États arabes
Conseil de l'Europe
Fonds de développement pour les peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Organisation internationale du Travail
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

(suite à la page 4)

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
Programme des Nations Unies pour l'environnement
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Organisation mondiale de la Santé
Programme des Nations Unies pour le développement
Alliance globale des institutions nationales des droits de l'homme
Cités et gouvernements locaux unis
Institute for Global Health (University College London)
Solidarity Center
Internationale de l'éducation (syndicat)
Maryknoll Sisters of St. Dominic
Conseil universitaire pour le système des Nations Unies
Stiftung Wissenschaft und Politik

Il est rappelé aux délégations que les déclarations faites lors des séances plénières ne devraient pas durer plus de cinq minutes, étant entendu que rien n'interdit la distribution de textes plus longs.

Avant de prendre la parole, toutes les délégations sont priées d'envoyer par courrier électronique une copie de leur déclaration à l'adresse : GCmigration@un.org, en indiquant en objet « Déclaration et nom du pays ou de l'organisation ». Dans la mesure du possible, les déclarations doivent être communiquées un jour avant le tour de parole ou au moins trois heures avant le tour de parole.

Dialogue 2 [retransmission sur le Web]

10 à 13 heures

Salle des dialogues

« Partenariats et initiatives novatrices pour l'avenir »

Coprésidents :

M. Md Shahidul Haque, Secrétaire aux affaires étrangères, Bangladesh

Son Excellence M. E. Courtenay Rattray, Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies

Observations liminaires :

M^{me} Ellen Johnson Sirleaf, Présidente du Groupe de haut niveau sur les migrations internationales en Afrique

Intervenants :

M^{me} Manuela Carmela Castrillo, Maire de Madrid

M^{me} Joanne Liu, Présidente de Médecins sans frontières




M. Tarik Yousef, Directeur du Brookings Doha Center

Débat interactif

Les dialogues seront interactifs et multipartites. Il n'y aura pas de liste d'orateurs établie à l'avance. Lors du débat interactif qui suivra chacun des dialogues, les interventions des orateurs se feront dans l'ordre des demandes d'inscription, en veillant à une répartition géographique équitable tout en autorisant une certaine souplesse, la priorité étant donnée aux États selon leur niveau de représentation, puis aux organisations intergouvernementales et autres entités, aux membres associés des commissions régionales, aux institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales et aux autres acteurs concernés. Afin que le plus grand nombre de personnes puissent participer, les interventions *ne devront pas dépasser trois minutes*.

Les représentants des États sont invités à faire savoir au Secrétariat [aux soins de M^{me} Sangeeta Sharma (sharma7@un.org), avec copie à M. Vincent Wilkinson (wilkinsonv@un.org)] si le ou la représentant(e) de leur État aux dialogues sera un chef d'État ou de gouvernement ou un(e) ministre.

Des notes conceptuelles sur les dialogues seront disponibles sur le site Web de la Conférence (<http://www.un.org/fr/conf/migration/about-conference.shtml>)

13 à 15 heures	6 ^e séance plénière  [retransmission sur le Web] Débat général [point 8] (<i>suite</i>)	Salle des séances plénières
15 à 18 heures	7 ^e séance plénière  [retransmission sur le Web] Débat général [point 8] (<i>suite</i>)	Salle des séances plénières
Dialogue 2  [retransmission sur le Web]		
15 à 18 heures		Salle des dialogues

« Partenariats et initiatives novatrices pour l'avenir » (*suite*)

Coprésidents :

M. Md Shahidul Haque, Secrétaire aux affaires étrangères, Bangladesh

Son Excellence M. E. Courtenay Rattray, Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies

Observations liminaires :

M^{me} Ellen Johnson Sirleaf, Présidente du Groupe de haut niveau sur les migrations internationales en Afrique

Intervenants :

M^{me} Manuela Carmela Castrillo, Maire de Madrid

M^{me} Joanne Liu, Présidente de Médecins sans frontières

M. Tarik Yousef, Directeur du Brookings Doha Center

Débat interactif

18 à 20 heures

8^e séance plénière  [retransmission sur le Web]

Salle des séances plénières

1. Débat général [point 8] (*suite*)
2. Pouvoirs des représentants à la Conférence : rapport de la Commission de vérification des pouvoirs ([A/CONF.231/5](#)) (à paraître) [point 7 b)]
3. Adoption du rapport de la Conférence ([A/CONF.231/L.2](#) et [A/CONF.231/L.3](#)) [point 11]
4. Clôture de la Conférence [point 12]

[*Note* : Les résumés des 5^e, 6^e, 7^e et 8^e séances plénières et du Dialogue 2 (« *Partenariats et initiatives novatrices pour l'avenir* ») de la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières seront publiés sur le site Web de la Conférence ([cliquez sur ce lien](#)), et un lien sera inséré dans le *Journal des Nations Unies*, au Siège.]

Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

(10 et 11 décembre 2018)

Les délégations sont priées d'informer le Secrétariat, *dans les meilleurs délais*, de toute modification de leur niveau de participation à la Conférence (adresse électronique : muturi@un.org).

Conférences de presse

Mardi 11 décembre 2018

Salle des points Presse

Bâtiment de la Conférence

 [\[retransmission sur le Web\]](#)

Midi

Point presse du porte-parole de la Conférence

18 heures

Conférence de presse de clôture de la Représente spéciale du Secrétariat général des Nations Unies pour les migrations internationales

[Le calendrier complet des conférences de presse peut être consulté en [cliquant ici](#)]

Avis

Élection à la vice-présidence de l'Assemblée générale

Dans une lettre datée du 9 octobre 2018 adressée aux présidents des groupes régionaux, le Secrétariat a prié ces derniers de nommer des candidats intéressés (trois candidats par groupe régional, à l'exception des États africains, qui en nommeront deux) par l'élection à la vice-présidence de la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Les présidents des groupes régionaux qui ne l'ont pas encore fait sont priés de communiquer les noms de leurs candidats *dans les meilleurs délais*. Les noms des candidats et les éventuelles questions doivent être adressés à la responsable, M^{me} Mary Muturi (muturi@un.org).

Pouvoirs des représentants

Il est rappelé aux délégations que, conformément à l'article 3 du règlement intérieur provisoire de la Conférence, les *pouvoirs* des représentants et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent être communiqués au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et remis au Bureau des affaires juridiques des Nations Unies, qui se trouve dans la salle S-01 du bâtiment du Secrétariat, *dans les meilleurs délais*. Les pouvoirs doivent être émis par le Chef d'État ou de gouvernement ou par le Ministre des affaires étrangères ou, dans le cas de l'Union européenne, par le Président du Conseil européen ou le Président de la Commission européenne.

Informations générales

Plus de détails concernant les informations ci-après sont disponibles dans le document [A/CONF.231/INF.1](#).

Contrôles de sécurité

Tous les efforts sont faits pour assurer que le contrôle de sécurité pour l'accès à la salle de conférence soit sans problème et rapide, mais certains retards peuvent être inévitables. Tous les participants sont invités à arriver tôt, à éviter d'introduire des articles de grande dimension, et à se préparer pour le contrôle en approchant les détecteurs de métaux.

Informations à l'intention des participants

Une note du Secrétariat contenant des informations à l'intention des participants a été publiée sous la cote [A/CONF.231/INF/1](#).

Documentation

Pour tous les documents relatifs à la Conférence, y compris le Journal, veuillez consulter le site Web de la Conférence ([cliquer ici](#)).

Distribution des documents officiels

Les documents officiels de la Conférence seront disponibles en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe. Le principal comptoir de distribution sera situé au fond de la salle des séances plénières, sur le site de la Conférence. Chaque délégation pourra retirer un jeu de documents maximum, et les délégations sont invitées à apporter leurs propres appareils mobiles où elles auront enregistré les documents d'avant-session. Des services d'impression à la demande seront fournis aux délégations ayant besoin de versions imprimées supplémentaires.

Distribution des déclarations écrites

Il n'y aura pas de tirages papier des déclarations écrites. Les délégations sont priées de remettre 20 exemplaires du texte de leur déclaration au bureau de l'assistant au service

des séances situés dans la salle de réunion. Les délégations qui souhaitent que leur déclaration soit publiée sur le site de la Conférence sont invitées à envoyer leur déclaration au secrétariat un jour à l'avance, si possible, ou au moins trois heures avant qu'elle ne soit prononcée, à l'adresse électronique GCMigration@un.org, en indiquant en objet « Déclaration et nom de la délégation ».

Dispositions relatives aux réunions bilatérales

Pour les réunions bilatérales entre États au niveau des chefs d'État ou de gouvernement ou au niveau ministériel, 10 salles, chacune d'une capacité maximale de 14 participants, seront mises à disposition pendant toute la durée de la Conférence dans le bâtiment dédié aux séances plénières. Un système de réservation en ligne via gMeets (<https://icms.un.org/uc/>) sera activé le 3 décembre 2018 pour permettre aux délégations de réserver une salle par voie électronique. Les délégations qui souhaitent en savoir plus sur la procédure de réservation pour les réunions bilatérales et les identifiants de connexion requis peuvent adresser un courriel à emeetsm@un.org, avec copie à abes@un.org et manalilik@un.org, en indiquant « BILATS-GCM » en objet.

La date et l'heure de la réunion bilatérale ainsi que le nom de l'autre délégation participant à la réunion doivent être précisés dans la demande saisie dans le système. Les réservations seront acceptées pour des périodes de 20 minutes commençant aux heures et aux demi-heures. Pour éviter les doubles réservations, seule la délégation qui propose la réunion bilatérale demandera réservera une salle.

L'information concernant la salle attribuée sera communiquée la veille de la réunion. Tout sera fait, compte tenu du programme, pour que les délégations ayant plusieurs réunions à la suite l'une de l'autre puissent les tenir dans la même salle. Les salles seront disponibles de 8 à 20 heures les 10 et 11 décembre 2018, avec une interruption de 9 heures à 10 h 30 le 10 décembre lors de l'ouverture de la Conférence.

Retransmission en direct sur le Web

Le système de retransmission Web de l'ONU assurera la couverture en direct et à la demande des séances plénières, des dialogues et des conférences de presse à l'adresse suivante : <http://webtv.un.org> (en anglais et dans la langue originale).

Préparé et publié à Marrakech
par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.